

▶ Le calcul de la majorité qualifiée

Il a constitué I¹ un des points les plus difficiles de la négociation. II² renvoie³ en effet à la question sensible du poids relatif de chaque État dans le processus de décision et partant, à⁴ sa capacité d'influer sur la décision finale.

Jusqu'à maintenant, la majorité qualifiée est définie selon un système de pondération des voix⁵ : à chaque État membre est⁶ attribué un certain nombre de voix, en fonction de son poids démographique, économique... La Constitution européenne y⁷ substitue, à partir du 1^{er} novembre 2009, un système plus transparent, plus objectif et plus démocratique fondé⁸ sur une double majorité des États et de la population.

Ce système renforce la capacité de décision du Conseil. II⁹ permet également de prendre¹⁰ en compte d'une façon plus équitable le poids relatif des grands États membres comme la France.

問 1 下線部 1 の文法的役割を説明せよ。

問 2 下線部 2 は何を指しているか。

問 3 下線部 3 を訳せ。

問 4 下線部 4 の文法的役割を説明せよ。

問 5 下線部 5 を説明せよ。

問 6 下線部 6 の主語は何か。

問 7 下線部 7 は何を指しているか。

問 8 下線部 8 は何を修飾しているか。

問 9 下線部 9 は何を指しているか。

問 10 下線部 10 の直接目的語は何か。